

PRÉPARER LA VISITE DU JURY DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS (MODULE 1)



OBJECTIFS

Le but de cette formation est de réaliser un diagnostic global et partagé de son territoire au regard des critères du label Villes et Villages Fleuris, afin d'identifier les atouts, les axes de progrès et les actions prioritaires permettant de préparer efficacement la visite du jury et de valoriser la stratégie de qualité du cadre de vie de la collectivité.

Le formateur a donc pour rôle d'apporter un regard externe aux opérationnels "terrain". Véritable accompagnement personnalisé, il enverra, sous maximum un mois, un état des lieux argumenté [document de synthèse] qui restituera précisément tous les points d'amélioration à mettre en œuvre au sein du service afin d'aborder le module 2 dans les meilleures conditions.

À l'issue de cette formation, les stagiaires sauront....

- > Comprendre les enjeux et les critères d'évaluation du label Villes et Villages Fleuris.
- > Analyser les composantes paysagères, environnementales, patrimoniales et sociales de leur territoire.
- > Identifier les points forts, les points faibles et les leviers d'amélioration de la commune en fonction des critères d'évaluation du label Villes et Villages Fleuris.

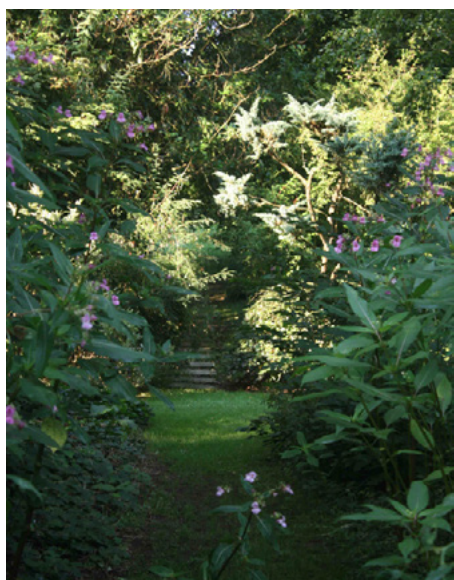


Supports pédagogiques

Support audiovisuel [Power-point], études de cas concrets sur site. Envoi sous un mois au responsable du service espaces verts et à l'élu du document de synthèse.

Méthode d'évaluation

Questionnaire d'évaluation en fin de formation et enquête de satisfaction deux mois après la formation avec le responsable espaces verts sur le document de synthèse envoyé.



PRÉPARER LA VISITE DU JURY DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS (MODULE 1)

MODULE 1 3 JOURS

PREMIER JOUR

MATIN

- > Rencontre avec le ou la responsable espaces verts et l' élu en charge du fleurissement/ cadre de vie de la ville. Les autres chefs de service (voirie, bâtiments, propreté, communication, affaires culturelles, jeunesse, etc.) sont également conviés par soucis de transversalité. Présentation de la ville, de ses espaces verts, de son bâti, etc. Cet état des lieux de la collectivité permet de faire ressortir les premiers atouts et les faiblesses de la collectivité.
- > En fin de matinée, visite rapide de la ville par l'intervenant, en compagnie du responsable du service espaces verts/cadre de vie. Cette visite "terrain" permet à l'intervenant de se faire une première idée des différents aménagements paysagers ancrés dans leurs environnements (Zoom sur quelques "points noirs") et de recueillir les commentaires éclairés du gestionnaire du service.

APRÈS-MIDI

- > En début d'après-midi, brève rencontre avec l'ensemble du service espaces verts et propreté de la ville : expliquer le but et l'objectif de cette expertise.
- > Début de la visite approfondie de la ville pour structurer une approche paysagère et multifonctionnelle de votre qualité de vie et définir les indicateurs à observer.

Principales échelles d'analyse :

- entrée de ville
- centre-bourg
- patrimoine historique
- équipements publics

- > Bilan de la journée avec le responsable espaces verts/cadre de vie.

DEUXIÈME JOUR

MATIN et APRÈS-MIDI

Suite de la visite approfondie de la ville pour structurer une approche paysagère et multifonctionnelle de votre qualité de vie et définir les indicateurs à observer : quartiers, cimetière, espaces naturels, zones d'activités, espaces sportifs, circuits touristiques].

- > L'intervenant fait une brève synthèse de cette visite afin de préparer la réunion du lendemain matin.

TROISIÈME JOUR

MATIN

- > Poursuite de la visite selon son avancée les jours précédents et/ou réunion avec le ou la responsable espaces verts/cadre de vie et les responsables d'autres services (si possible) pour l'élaboration du document de restitution. La présence du maire et de l'adjoint en charge du fleurissement/cadre de vie est vivement souhaitée. Echange avec l'ensemble des participants pour un premier bilan à chaud.

APRÈS-MIDI

- > L'intervenant travaille seul sur la rédaction d'un document de synthèse qui sera envoyé au responsable du service espaces verts et à l' élu sous un mois. Ce document proposera des solutions à la fois fonctionnelles, esthétiques et économiques pour une meilleure gestion des espaces publics de la ville afin de mieux les appréhender dans leur complexité et de mesurer leur adéquation avec les attentes du jury. Cette approche permet d'aboutir, à la fin des 3 jours, à un document directement exploitable pour préparer une candidature, un renouvellement de classement ou une montée en niveau dans le label Villes et Villages Fleuris.



PRÉPARER LA VISITE DU JURY DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS (MODULE 2)



OBJECTIFS

Ce module a pour objectif de vous donner les clés pour aborder sereinement la visite du jury, structurer votre présentation, mettre en avant vos réalisations et mobiliser les différents acteurs concernés. Ensemble, vous verrez également avec l'intervenant comment préparer efficacement le parcours, construire un discours pertinent et faire de cette visite une véritable opportunité de valorisation pour votre commune.

Tout au long de ces trois jours, l'intervenant vous démontrera que préparer cette visite ne consiste pas uniquement à présenter des massifs fleuris ou des aménagements paysagers. Il s'agit de valoriser avant tout un projet de territoire cohérent, de démontrer les actions menées en faveur de la qualité des espaces publics, de la biodiversité, de la gestion durable des ressources et du bien-être des habitants.

À l'issue de cette formation, les stagiaires sauront....

- > Comprendre les critères d'évaluation du label.
- > Construire un dossier de présentation pertinent.
- > Organiser le parcours de visite.
- > Préparer les élus et techniciens aux échanges avec le jury.
- > Valoriser les actions environnementales, paysagères et touristiques.
- > Mettre en œuvre un plan d'amélioration continue.



Remarque - Pour une collectivité visant la distinction 4 fleurs, le contenu de la formation sera plus stratégique, notamment pour la constitution du dossier de présentation et de la visite qui devra être à forte valeur ajoutée.

Supports pédagogiques

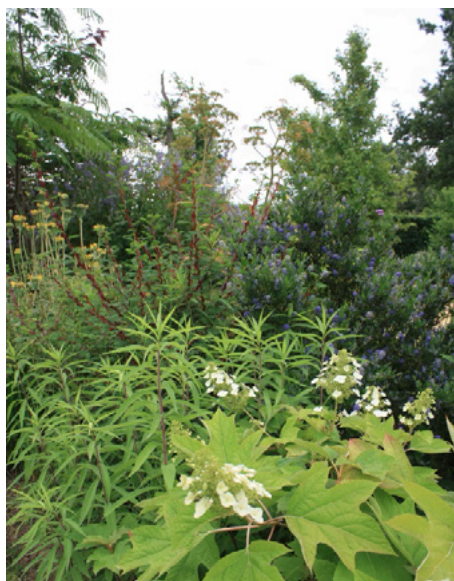
Support audiovisuel (Power-point), études de cas concrets sur site. Envoi sous un mois au responsable du service espaces verts et à l' élu du document de synthèse.

Méthode d'évaluation

Questionnaire d'évaluation en fin de formation et enquête de satisfaction deux mois après la formation avec le responsable espaces verts sur le document de synthèse envoyé.



PRÉPARER LA VISITE DU JURY DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS (MODULE 2)



MODULE 2 3 JOURS

PREMIER JOUR

MATIN - Comprendre les attentes et le regard du jury.

> Le label Villes et Villages Fleuris aujourd'hui

- Définir les enjeux actuels (transition écologique, qualité de vie, attractivité territoriale, tourisme, biodiversité).
- Organisation nationale, régionale et départementale.

> Les critères d'évaluation du jury : étude détaillée du référentiel en fonction du document de synthèse rédigé lors du premier module.

- Où en est votre collectivité ?
- Forces et faiblesses actuelles en fonction des grands thèmes évalués :
Démarche globale de valorisation communale
Patrimoine végétal et fleurissement
Gestion environnementale
Qualité des espaces publics
Biodiversité
Cadre de vie et propreté
Animation et participation citoyenne
Promotion touristique.

APRÈS-MIDI - Construire une visite convaincante.

Analyse de comptes rendus de jury.

Préparer le dossier de préparation : construire une trame de dossier adaptée à la collectivité.

DEUXIÈME JOUR

MATIN - Concevoir le parcours du jury.

> Choix des sites à visiter ? : entrées de ville, centre-bourg, quartiers résidentiels, espaces naturels, équipements publics...

> Construire un récit territorial : chaque étape doit répondre à une question :

- Pourquoi cet aménagement ?
- Quel bénéfice pour les habitants ?
- Quels résultats ?

APRÈS-MIDI

> Cartographie du parcours avec :

- durée
- séquençement
- messages clés

> Qui parle ? maire, adjoint, directeur des services, responsable espaces verts, partenaires...

> Construire un discours efficace.

TROISIÈME JOUR

Les participants réalisent un plan opérationnel de préparation de la visite du jury.

MATIN - Mise en situation grandeur nature.

Simulation complète avec

- Accueil du jury
- Présentation de la commune
- Circuit commenté
- Questions-réponses

APRÈS-MIDI - Débriefing

Évaluation selon les critères officiels :

- Répartition des rôles et qualité des discours
- Cohérence du parcours de visite
- Plan de communication
- Maîtrise des indicateurs

Synthèse et bilan de la formation.